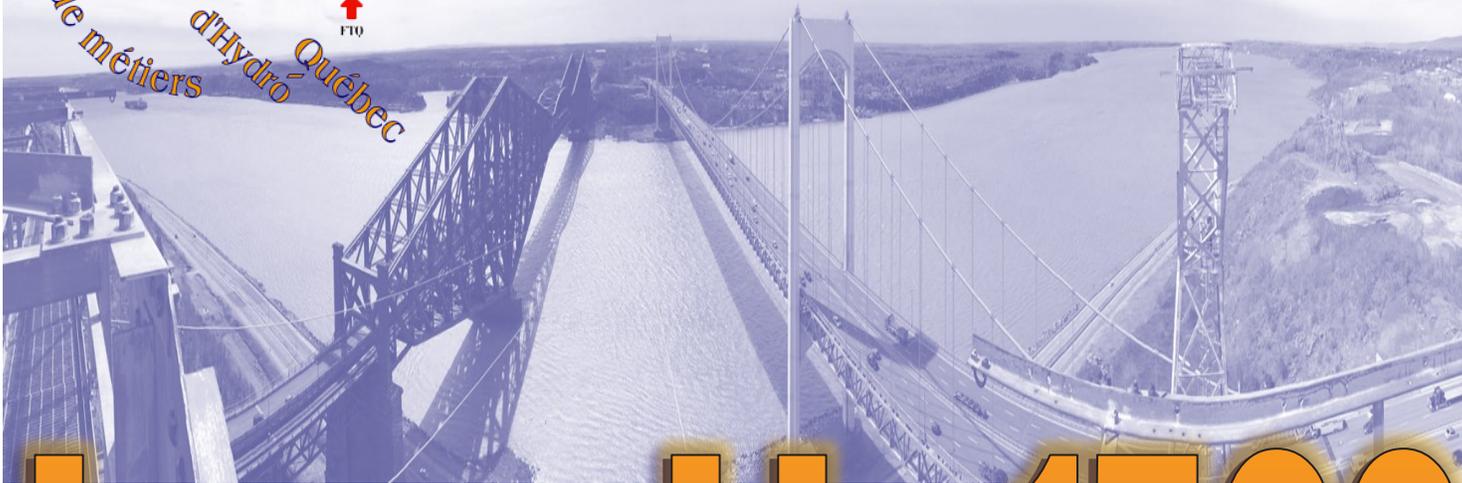


syndicat des employé-e-s
de métiers d'Hydro Québec



journal le 1500



syndicat des employé-e-s
de métiers d'Hydro Québec



Une famille crie sauvée par des travailleurs d'Hydro-Québec.

UN BEAU GESTE DE SOLIDARITÉ!

Les membres d'une jeune famille crie peuvent s'estimer heureux d'avoir été secourus par des employés d'Hydro-Québec. Résidants au village de Chisasibi, ils sont partis en voiture le 25 décembre vers 13 h en direction du village de Nemaska. Le voyage, qui dure normalement de 5 à 6 heures, a vite tourné au cauchemar. La neige légère au départ s'est vite transformée en tempête historique. La route Matagami LG-2 a été fermée une fois que ceux-ci s'y étaient engagés.



Benoît Cartier
Représentant santé et sécurité
Région Baie-James.

Étant sans nouvelles de ses proches, Nicolas Serafinowicz, employé d'HQ, a voulu prendre l'initiative de partir à la recherche des membres de sa famille. Sa conjointe et sa fille de 4 ans prenaient place à bord du véhicule de la belle famille.

Le gestionnaire en place à Eastmain 1 a mobilisé une équipe de travailleurs avec 2 motoneiges plutôt que de laisser l'employé partir seul. Les recherches se sont effectuées sur plusieurs kilomètres jusqu'au moment où la route était complètement bloquée. Une charrie immobilisée ne pouvait plus avancer à cause de l'accumulation de neige. Les motoneiges ont pris la relève pour traverser l'amoncellement afin de continuer les recherches. Le véhicule enlisé et ses 4 passagers **ont été retrouvés vers 13 h 30 LE LENDEMAIN** dans plus d'un mètre de neige au milieu du parcours à proximité du relais routier Km 381. Ils étaient tous sains et saufs après cette aventure de plus de 24 heures.

Cette histoire nous rappelle qu'il faut respecter les consignes de bases en milieu isolé (plan de route, trousse d'urgence, nourriture, etc.).

La solidarité des travailleurs, ainsi que le réflexe du gestionnaire de ne pas laisser le travailleur partir seul, ont fait toute la différence dans cette mésaventure.



Un autre beau geste!

Nous tenions également à souligner le très beau geste de deux de nos confrères de la région Maisonneuve qui ont aidé et sauvé un harfang des neiges retrouvé blessé le 30 mars dernier.

Nicolas Chassé et Sébastien Chiasson, monteurs Transport, l'ont par la suite transporté au Refuge A.M.R à Saint-Constant.

Le petit blessé est maintenant soigné au Centre de réhabilitation des oiseaux de la Montérégie pour une fracture de l'aile.



Nicolas Chassé

Sébastien Chiasson



Photos: Refuge A.M.R

FÉLICITATIONS À VOUS DEUX!



En couverture: Photos de Samuel Robichaud, Monteur Transport, région Montmorency

Le mot des officiers

Bonjour à toutes et à tous!

L'année 2015 a débuté en grand, mais cela ne change en rien nos habitudes. À tous les ans, nous pensons que les gros dossiers sont derrière nous, mais la réalité nous rattrape vite.

Pour débiter, après chaque Comité Exécutif Provincial (CEP) nous diffusons un Réseau spécial où l'essentiel des sujets discutés est énuméré. Certains dossiers peuvent revenir souvent, pendant deux ou trois réunions même, car ils ne sont pas finalisés. Il est donc surprenant de lire ou d'entendre des membres affirmer qu'ils n'ont jamais entendu parler de certains sujets. N'hésitez pas à vous informer auprès de votre structure locale ou régionale pour vous mettre au fait de nos discussions.

Tout comme nous, vous avez sûrement été surpris des annonces faites par Monsieur Thierry Vandal et Madame Marie-Josée Nadeau nous informant de leur départ de l'entreprise. Nous leur souhaitons tout le succès possible dans leur nouvelle vie respective. Mais pour ceux qui restent, nous sommes dans l'incertitude pour la suite des choses - (au moment d'écrire ces lignes, nous venions d'apprendre la nomination du nouveau président-directeur général, Éric Martel). Nous établirons des contacts le plus rapidement possible dès son arrivée en poste.

Plus près de nos activités quotidiennes, nous continuerons à faire avancer nos dossiers. Pour en nommer quelques-uns, les tables d'emplois avancent bien et des centaines de nos membres ont pu se relocaliser dans un secteur ou une région de leur choix ou acquis une permanence. De plus, de nouvelles embauches se réalisent dans plusieurs unités d'affaires.

Notre équipe du comité d'évaluation travaille à temps plein avec HQ afin de revoir notre plan d'évaluation.

Notre comité santé et sécurité a également travaillé d'arrache-pied depuis plus d'un an pour revoir notre Code de sécurité des travaux et notre méthode de cadenassage.

Un travail de longue haleine a finalement prit fin et nous nous sommes entendus avec HQ sur les textes



Richard Perreault
Président provincial



Sylvain Dubreuil
Secrétaire général

de notre convention collective. Nous voudrions remercier tous ceux qui se sont impliqués, de près ou de loin, à l'avancement des conditions de travail des membres de la Section locale 1500.

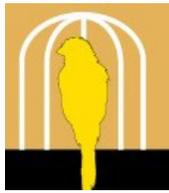
Pour terminer, nous voudrions remercier en votre nom et au nom du CEP, Monsieur Maxime Valade, conseiller provincial du 1500, qui nous a annoncé son départ afin de joindre les rangs du secteur municipal dans la région Lanaudière; un poste qui le rapprochera considérablement de chez lui et qui lui permettra de concilier travail-famille plus facilement. Depuis six ans déjà que Maxime travaillait auprès de nous. Nous laissons aller un conseiller hors pair mais surtout un ami sincère. Nous lui souhaitons un très bon succès dans ses nouvelles fonctions et dans la suite de sa carrière. Notre porte lui sera toujours grande ouverte.

Du même souffle, c'est Madame Muriel Masse qui lui succèdera. Muriel est dans le secteur Énergie depuis de nombreuses années déjà. Elle a débuté en tant que conseillère à la région Manicouagan avant de transférer à la région Mauricie. Elle est maintenant avec nous au provincial depuis plus d'un an. Elle sera également la première femme à accepter le poste de conseillère principale pour le 1500. Bienvenue Muriel et sois assurée de notre soutien entier à ton succès parmi nous.

**BON ÉTÉ À TOUTES ET À TOUS
ET BONNES VACANCES!**

COMITÉ CPSS

Jour de deuil - 28 avril



Des activités, ayant pour but de souligner le Jour de deuil national pour les travailleuses et travailleurs tués ou blessés au travail, ont eu lieu le 28 avril dernier dans plusieurs endroits au pays.



Alexandre Boulé, André Dion, Emmanuel Patola, Daniel Lafleur, Gervais Pelletier et Benoit Mitchell, Représentants du CPSS

Nous espérons que vous continuerez de vous joindre aux travailleuses et travailleurs du monde entier pour renouvelez notre détermination à exiger des lieux de travail plus sains et plus sécuritaires.

La déclaration des travailleuses et travailleurs:

Le Jour de deuil nous permet de nous tenir côte à côte avec les travailleuses et travailleurs du monde entier afin de nous souvenir des personnes qui sont mortes au travail et pour réfléchir sur ce qui doit être fait pour prévenir d'autres morts et accidents.

Le 28 avril :

Nous nous souvenons de toutes les personnes victimes de maladies professionnelles, d'accidents du travail ou qui sont mortes au travail;

Nous nous souvenons des enfants devenus orphelins et des familles confrontées à des difficultés et à des privations;

Nous nous souvenons des jeunes travailleuses et travailleurs dont le taux d'accidents mortels et non mortels est beaucoup plus élevé que celui des travailleuses et travailleurs d'âge mûr;

Nous nous souvenons des travailleuses dont les dangers ne sont pas souvent reconnus voire même ignorés par les études sur la santé;

Nous nous souvenons des victimes d'accidents du travail qui sont obligées de continuer à travailler faute d'être indemnisées de manière juste;

Nous nous souvenons des familles et des amis qui doivent prendre soin des travailleuses et travailleurs malades ou blessés.

Le Jour de deuil est issu des valeurs du mouvement syndical. Ce sont les travailleuses et travailleurs qui l'ont créé à la suite de leur lutte constante pour des conditions de travail décentes et sécuritaires. En nous rappelant que les luttes syndicales nous aident à obtenir des lois et des mesures de protection qui rendent nos lieux de travail sécuritaires :

Nous déclarons qu' « un tort fait à l'une ou à l'un d'entre nous est un tort fait à tous »;

Nous exigeons l'application des lois sur la santé et la sécurité au travail;

Nous dénonçons ceux pour qui le profit vient avant la santé des travailleuses et des travailleurs;

Nous revendiquons notre droit à des lieux de travail sans danger et au respect au travail.



Le 28 avril dernier, au rez-de-chaussée du bureau provincial du syndicat



Le mémorial

Le 28 avril nous affirmons à nouveau notre solidarité et notre engagement en faveur de la santé et de la sécurité au travail et nous déclarons à toutes et à tous que nous pleurons les morts et que nous luttons pour les vivants.

COMITÉ CPSS

Application du code de sécurité des travaux - 6e édition

Lorsque vous lirez ce texte, la 6e édition du Code de sécurité des travaux (CDST) sera en vigueur. La date d'application de la nouvelle version du CDST et de ses encadrements connexes est le 4 mai 2015. Après cette date, le personnel n'ayant pas reçu la formation sur la 6e édition ne pourra travailler sous un régime du Code de sécurité des travaux.

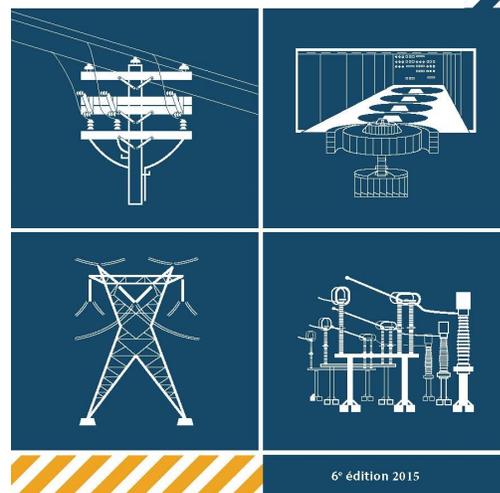
De plus, chaque travailleur doit avoir reçu l'information, une présentation concernant les Fiches de cadenassage qui seront utilisées pour faire la condamnation des dispositifs d'isolement des sources d'énergie. Ces dispositifs empêchent physiquement la transmission ou le dégagement d'énergie électrique ou mécanique.

Dû au fait que plusieurs travailleurs ont eu leur formation depuis déjà quelques mois, une capsule concernant les principaux changements et modifications de la 6e édition sera diffusée au personnel avant l'entrée en vigueur du CDST, le 4 mai 2015.

En conclusion, ceux qui n'auront pas reçu ce rappel ou la formation pour la date de mise en application de la 6e édition ne pourront pas travailler sous un régime de la 6e édition. Il est donc important de vous assurer que vous avez été inscrits à la formation au rappel du CDST.



Code de sécurité des travaux



Traitement des dossiers en santé et sécurité - « Aidez-nous à vous aider »

Un simple rappel concernant le traitement des dossiers touchant la santé et la sécurité. Que ce soit pour un dossier régional ou provincial, en étant membre syndical du 1500 **vous êtes les yeux et les oreilles de vos représentants en santé et sécurité.**

Plusieurs projets pilotes se déroulent dans la province, tels que le choix des équipements individuels de protection (EPI), les changements à nos techniques de travail ou l'intégration de nouveaux appareils. Votre rôle principal dans ces situations est d'informer votre structure syndicale et de lui transmettre vos commentaires et appréhensions en lien avec les problèmes que vous avez identifiés. Il est important de profiter de ces projets pilotes afin de transmettre vos commentaires à Hydro-Québec, ainsi qu'à vos représentants syndicaux en santé et sécurité, car l'ensemble de vos commentaires est important et peut aider dans l'analyse et le traitement des différents dossiers.

Nous vous demandons d'aviser vos représentants en santé et sécurité de votre région lorsque vous êtes mandatés sur un projet pilote afin qu'ils puissent être informés que des membres y participent et pour que vos commentaires puissent remonter jusqu'à vos représentants CPSS 1500 pour que le traitement de ces différents dossiers soit encore plus efficace à tous les niveaux.

Vos représentants du CPSS

Journée santé et sécurité Production - Gatineau/Outaouais



Stéphane Michaud
Vice-président provincial
Région Laurentides

J'ai eu le privilège le 23 février dernier d'être invité à la deuxième « Journée Santé Sécurité Production G/O » en tant que président intérim de la région Laurentides. Cette journée, organisée par les divers CRSS Production G/O, a commencée par diverses allocutions des représentants des deux parties.

Nous avons eu droit également à un témoignage vraiment touchant d'un ex-collègue électricien d'appareillage qui a subi une électrisation en 1994. Il nous a fait part de cet accident de travail qui a eu des conséquences physiques et psychologiques à partir du jour même de l'accident jusqu'à aujourd'hui.

Il nous a raconté avec le plus de détails possibles son accident et de ce qu'il se souvient entourant celui-ci; de son passage à l'hôpital à l'unité des grands brûlés jusqu'au jour de la prise de décision de l'amputation de son bras droit en haut du coude. Un évènement qui le hante encore aujourd'hui même si cela remonte à plus de vingt ans déjà.

C'était la première fois qu'il donnait une conférence racontant les événements de son accident et c'est tout en son honneur de l'avoir fait devant d'ex-collègues de travail. Bravo Michel !!!

Nous avons également eu droit à deux présentations de la Direction santé-sécurité sur l'ergonomie et sur l'exposition aux bruits; deux éléments essentiels à considérer dans le milieu des activités en centrale.

Autre coup de chapeau que je tiens à souligner lors de cette journée : la reconnaissance des années de service chez Hydro-Québec. Nous savons que l'entreprise a malheureusement mis fin aux soirées reconnaissances. L'unité Production G/O a profité de cette journée pour souligner les 15, 20, 25, 30 et même les 35 ans de service pour ses travailleurs et nos membres! Ce n'est pas parce que l'entreprise ne le fait plus que nous ne pouvons plus souligner la reconnaissance des gens de façon locale. Merci pour l'initiative et en espérant sensibiliser les autres unités d'affaires.

Une dernière conférence s'est tenue en après-midi sous le thème « *Attention à notre Attention* ». Par le billet d'une conférencière jeune et très dynamique, nous avons fait le tour de ce qui peut distraire, stresser ou provoquer toutes sortes de réactions ou d'accidents d'inattention dans nos milieux de travail. Conférence très intéressante et d'actualité qui reflète bien certaines situations de nos milieux de travail ainsi que dans nos vies personnelles.

En terminant, je veux remercier les membres de notre CRSS-1500 Laurentides qui ont participé à l'organisation de cette journée et plus particulièrement Iréné Boudreau, directeur syndical à Production G/O. Une journée comme celle-là a un impact direct sur la baisse des accidents de travail et nous avons eu l'occasion de le constater avec les statistiques présentées ainsi que la diminution marquée des accidents depuis la dernière année. La présence du directeur Production G/O, des gestionnaires de tous les niveaux de cette même unité, de tous les travailleurs et nos membres de toutes les unités syndicales en dit gros sur la volonté et le paritarisme en santé et sécurité. Merci pour avoir mobilisé tout près de 150 personnes pour une journée entière à échanger sur la santé et la sécurité.

J'espère avoir encore la chance d'être invité à la prochaine rencontre et surtout je souhaite que les autres unités d'affaires de l'entreprise emboîtent le pas dans cette démarche fort appréciée et profitable pour l'entreprise et ses travailleurs.

Ça sert à quoi un journal syndical?

La question se pose!

Stéphane Michaud,
Vice-président provincial
Région Laurentides

Aujourd'hui en 2015, avons-nous encore besoin de s'informer via un journal syndical?

Avec la présence des réseaux sociaux, on pourrait penser et croire que nous sommes déjà dépassés par cette vieille pratique qui est aussi, selon certains, non écologique. Pourtant, c'est un moyen très efficace de joindre les membres du syndicat et de faire connaître la vie syndicale d'aujourd'hui. Qui n'a jamais lu de magazine dans une salle d'attente un jour et pour y trouver des réponses à certaines questions ou simplement appris quelque chose de nouveau? Mais encore faut-il que le magazine soit vivant et d'actualité afin de garder l'intérêt de la collectivité.

J'ai eu la chance de jouer au golf il y a deux étés avec un retraité qui était très impliqué au local 1500 et il m'a dit : « *Qu'est-ce qui arrive avec notre journal 1500? Il me semble qu'on manque le bateau avec les articles. On se félicite lors des départs à la retraite et on souligne les accidents du travail, mais pour ce qui est de la vie syndicale, on repassera !!!* ». Je ne veux pas généraliser, mais je pense qu'il n'avait pas tout à fait tort et il se reconnaîtra, n'est-ce pas mon ami !

Le journal du 1500 est une très bonne tribune pour faire connaître nos défis, nos réalisations, nos déceptions, nos gains et pour partager, dans le respect de tous, notre vision et notre solidarité envers les travailleurs de notre section locale, ceux du SFCP-Québec, du SFCP-National et même ceux à l'international.

Je peux vous dire que je n'ai jamais hésité à écrire dans le journal et que mes articles ont tous été publiés. Le but de ce journal est de maintenir la vie syndicale active et intéressante; ce n'est

pas avec seulement deux parutions par année que nous réussirons.

Je ne suis pas contre les médias sociaux, mais ils ne sont qu'un autre volet de diffusion de l'information et malheureusement ils ne joignent pas la totalité de nos membres. Notre groupe Facebook permet d'échanger rapidement et respectueusement des avis et des informations, mais ces échanges sont souvent spontanés et laissent place à l'interprétation si le contexte n'est pas bien expliqué. De l'autre côté, un article de journal permet la mise en contexte, l'approfondissement du ou des sujets traités et ne laisse généralement pas place à l'interprétation. Il permet également de faire des suivis de dossier ou la chance de revenir avec un autre article dans une autre parution. C'est ça faire connaître la vie syndicale.

Nous sommes près de 6000 membres à la Section locale 1500, 11 régions syndicales et 8 comités provinciaux; je ne peux pas croire que nous n'avons pas assez d'inspiration et de vécu pour faire vivre ce journal qui nous appartient à tous. Notre dernière parution de décembre 2014 contenait seulement 12 pages, en comptant bien sûr la page couverture et la dernière (qui ne contiennent aucun article). Notre journal devrait contenir pas moins de 20 pages par parution, ce qui se traduirait par au moins un article par région, pas nécessairement venant du président ou de la structure, ainsi que ceux des comités et officiers provinciaux.

Je vous invite à prendre l'initiative de vous lancer dans l'aventure et de soumettre un article à votre président ou des photos pour alimenter le site Internet de votre région ou du journal. N'hésitez pas si vous avez d'autres idées; le droit d'expression exercé dans le respect des personnes et de la structure existe toujours.

J'avais également délaissé ma plume depuis quelques parutions, mais je me remets au boulot et vous n'avez pas fini de me lire.

COMITÉ ANTI-SOUS-TRAITANCE

D'entrée de jeu, rappelons-nous que le quatrième point de la négo de 2013 concernait l'emploi et qu'une lettre d'entente fut signée entre les deux parties pour établir des critères de base afin de permanentiser un certain nombre d'employés temporaires.



Claude Bourget
Responsable provincial
Comité anti-sous-traitance

TRANSÉNERGIE

La lettre d'entente stipulait la création de 90 postes de permanents réguliers afin de permettre 90 permanentisations d'employés temporaires. Après l'affichage des blocs 1 et 2, 82 postes sur 90 ont été comblés (principalement en appareillage électrique). Donc, 8 postes restants à combler dans le bloc 3. De plus, un certain nombre de postes métiers 1500 seront affichés en 2015 en prévision du nombre de demande de départ à la retraite et selon le métier de chacun d'eux.

L'addition de ces 90 postes, ainsi que l'embauche ou le rappel d'environ 122 temporaires, seront nécessaires pour faire face à la charge de travail de 2015 à TransÉnergie. L'achat d'environ 25 camions-ateliers sera aussi essentiel.

Le montant octroyé aux remplacements d'équipements qui ont atteint leur espérance de vie (que l'on appelle aussi projets de pérennité des équipements) sera de 1 milliard de dollars en 2015, comparativement à 900 millions en 2014. Pour 2016, ce montant atteindra 1,2 milliard de dollars.

En 2014, les heures réalisées en maintenance ont été de l'ordre de 894 000 heures. En 2015, il y a ajout de 65 000 heures pour un total de 959 000 heures.

Concernant les heures pour les travaux octroyés à l'interne en projets d'investissement, 567 000 heures ont été réalisées en 2014. Pour l'année 2015, 585 000 heures seront effectuées à l'interne par les employés métiers 1500, donc 18 000 heures de plus qu'en 2014.

COMITÉ ANTI-SOUS-TRAITANCE

Lors de nos rencontres, TransÉnergie nous mentionne que le rapatriement à l'interne pour le remplacement d'équipements existants en projets de pérennité, et qui sont aussi reliés à la catégorie projets d'investissement, n'est pas possible dû à la charge de travail très élevée en maintenance et du gel des effectifs imposé par le gouvernement.

Par contre, le comité anti-sous-traitance, accompagné des représentants du comité de négo pour TransÉnergie, se sont assurés de rapatrier à l'interne toutes les heures, 41 335, qui étaient données à des sous-traitants pour différents travaux incluent dans les projets-programmes. Les travaux compris dans les projets-programmes font tous partie de la catégorie projets d'investissement, mais ceux-ci s'apparentent de très près à la catégorie maintenance.

**Tableau des équipements
compris dans
les projets-programmes.**

Projets programmes	Heures internes HQT	Heures externes
	<i>Version POC2015 au 21 janvier 2015</i>	
Disjoncteurs Merlin Gérin	1 100	-
Jeux de barre	61 111	-
MALT	17 098	-
PSTS	1 050	-
Sectionneurs	1 600	-
Transfos de courant OSKF	-	-
Parafoudres	3 632	-
Interrupteur de charge	200	-
Disjoncteurs de charge	11 000	-
	96 791	0

PRODUCTION

En production, la lettre d'entente fait mention de former un comité paritaire qui discutera de la réfection des 30 groupes turbines-alternateurs prévue dans les prochaines années afin d'examiner la possibilité que cela soit effectué par des employés métiers 1500 d'Hydro-Québec.

Étant donné qu'il n'y a aucune nouvelle réfection de planifiée à travers la province en 2015, les discussions débiteront prochainement pour essayer d'en venir à une entente avant le début de l'année 2016 où des réfections de groupes turbines-alternateurs devraient débiter. En production, 83 postes sur 100 postes de métiers, prévus à la lettre d'entente, ont été comblés dans le bloc d'affichage 1 et 2. Au bloc d'affichage 3, 17 postes de métiers seront affichés.

RÉSEAU DES DÉLÉGUÉS SOCIAUX

Austérité = coupures = changements

Notre réseau de délégués sociaux est de plus en plus sollicité pour des problématiques d'adaptation de nos membres face aux changements demandés par notre employeur.

Tout changement, **d'autant plus S'IL EST IMPOSÉ**, génère des attitudes différentes pour ceux qui sont concernés. Cette chronique se veut une réflexion sur ce qui peut permettre de mieux saisir la situation de changement, entrevoir ses réactions pour retrouver la confiance.



En général, l'individu est réfractaire au changement. Ses réactions à l'égard du changement s'expliquent par le fait qu'il quitte sa *zone de confort* et s'aventure vers de nouvelles avenues, souvent empreintes d'incertitude: causes individuelles, collectives, politiques et celles liées au système organisationnel en place chez notre employeur.

Face au changement, une personne passe généralement d'un « Je ne serai jamais capable » ou d'un « Ça n'a pas de bon sens » à un « Comment vais-je m'y prendre ? ». Reconnaître que nous sommes en situation de changement et d'adaptation, *nous donner le droit et l'espace à nos réactions* au lieu de les condamner. Il existe une croyance populaire voulant que la pensée positive règle tout : « Sois donc plus positif et tout ira mieux! ». Loïn d'aider ou d'encourager, une telle réplique nous laisse avec un sentiment d'irritation ou sur l'impression de ne pas être compris. En cette période de transition pour plusieurs, voici quelques pistes de réflexion afin de faciliter l'adaptation au changement :

- ▲ Identifiez votre place face au changement et respectez votre rythme;
- ▲ Envisagez un changement raisonnable (ne cherchez pas à tout changer d'un coup);
- ▲ Prenez soin de vous physiquement et psychologiquement; sachez dire « C'est possible »;
- ▲ Distinguez ce qui peut être contrôlé de ce qui ne peut l'être;
- ▲ Soyez créatifs et expérimentez;
- ▲ Prenez du recul, partagez votre expérience.

Entraide = Partage

Notre réseau, tout comme l'entraide, c'est une aide naturelle et gratuite que des personnes se donnent pour surmonter leurs difficultés, faire face aux problèmes auxquels elles sont confrontées. L'entraide, c'est l'action de s'aider les uns et les autres. C'est choisir de partager nos expériences et nos références en relation d'aide.

Phyllis Smith et Richard Pouliot
Délégués sociaux

Référence :

DUBÉ, Yolande. Bien vivre le changement : Mieux se connaître par la voie du changement.
MOREL, Marc-André, conférencier et écrivain : www.marcandremorel.com; Destiné à réussir : réaliser son plein potentiel et se surpasser.
Extrait provenant de : <http://www.cscp.umontreal.ca/consultationpsychologique/v14n1-1.htm>

FEMMES EN MARCHÉ POUR **L'ÉGALITÉ****SOLIDAIRES CONTRE L'AUSTÉRITÉ!**

Le Collectif 8 mars :

**COMITÉ DROITS DE LA PERSONNE
« HarPEUR » contre les femmes**

Nous avons assisté à la biennale des femmes au mois de novembre dernier pour constater que nous avons fait beaucoup de progrès, mais qu'il y a encore de grosses luttes à faire surtout si nous ne voulons pas régresser.

« **Solidaires contre l'austérité** » est le thème qui a été choisi pour la Journée internationale des femmes du 8 mars 2015.

Plusieurs militantes et militants sont venus donner des conférences sur « *le contexte actuel au Québec et ses effets sur les femmes* », « *le mythe de l'égalité déjà atteinte* » et sur la campagne de la FTQ « *pour un monde plus juste* ». Serge Cadieux, secrétaire général de la FTQ, nous a fait part que dans les mesures d'austérités du gouvernement Harper, beaucoup touchent la condition des femmes. En voici quelques-unes :

- Fermeture de 12 des 16 bureaux de condition féminine;
- Coupe de 40% du budget pour la condition féminine;
- Remise en cause du droit à l'avortement en permettant le dépôt de projets de lois;
- Saccage de l'assurance-emploi : ce sont les femmes qui occupent le plus d'emplois précaires et seulement 33% des femmes au chômage ont droit à l'assurance-emploi;
- Abolition de 35 000 postes dans la fonction publique qui sont majoritairement occupés par des femmes.

Ce ne sont là que quelques exemples de mesures d'austérités qui nous touchent directement en tant que femmes. Nous devons nous serrer les coudes et nous battre contre ce gouvernement misogyne. Plusieurs mouvements sociaux s'opposent aux décisions de ce gouvernement et plusieurs actions seront entreprises ce printemps pour les dénoncer, telles que le **24 HEURES D' ACTIONS FÉMINISTES** le 24 avril ainsi que la **MARCHE MONDIALE DES FEMMES** cet automne. Il est dans notre intérêt à tous de s'informer et d'y participer pour réussir à contrer toutes ces attaques.



Anne Filiatrault et Carole Martin
Responsables du Comité provincial droits
de la personne



Source: FTQ

INFORMATION

Conseil régional



**MONTREAL
MÉTROPOLITAIN**



**OSONS LUTTER,
DE LA MOBILISATION À LA GRÈVE**

8^e ASSEMBLÉE
D'ORIENTATION
DU CONSEIL
RÉGIONAL FTQ
MONTREAL
MÉTROPOLITAIN

12 MAI 2015



C'est le 6 mai dernier que s'est tenue la 8^e assemblée d'orientation du Conseil régional Montréal Métropolitain - FTQ. Plusieurs sujets furent abordés tels que :

- ▲ Les luttes sociales et les luttes syndicales dans le contexte moderne des relations de travail;
- ▲ La viabilité de la paix industrielle pour les syndicats en cette période d'érosion structurelle de nos droits négociés;
- ▲ L'historique des grèves au Québec;
- ▲ La grève peut-elle être un outil de mobilisation?

Comme plusieurs rencontres de ce type, ce fût très formateur. Par contre, en rencontrant des travailleurs venant de tous les milieux, on doit se rendre à l'évidence que malgré tous les conflits quotidiens avec notre employeur, nos conditions de travail sont enviables.



Simon Marcil
Responsable de l'information



UN JOURNAL PLUS ÉCOLOGIQUE

Imprimé avec des encres végétales sur du papier fabriqué au Québec certifié Éco-logo et contenant 100% de fibres recyclées postconsommation et désencrées sans chlore certifié

Si vous ne désirez pas recevoir la version papier du journal le 1500 à domicile, demandez que l'on vous retire de la liste d'envoi en communiquant avec nous à l'adresse suivante: christinefontaine@scfp1500.org

Vous pouvez consulter la version électronique du journal sur notre site Internet au www.scfp1500.org

C'est sous le thème ENSEMBLE que le 29^e congrès biennal du SCFP-Québec s'est tenu du 5 au 8 mai dernier au Centre des congrès de Québec. Plus de 800 congressistes ont participé aux nombreux débats et adopté plusieurs résolutions. Des présentations enrichissantes et de nombreux invités sont venus nous partager leur passion pour les causes sociales, syndicales et communautaires.

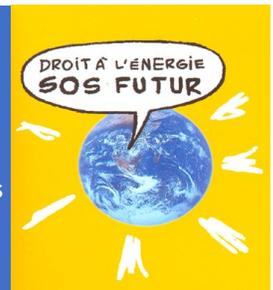


Richard Perreault, président provincial du local 1500, était présent. Il est également le président de l'organisation non gouvernementale internationale **Droit à l'Énergie – SOS FUTUR**. Cette organisation vise à promouvoir le développement énergétique accessible pour tous.

Après un résumé historique sur la fondation de cette ONG, ainsi que des catastrophes naturelles causant de graves problèmes énergétiques, il nous a informé que près de 1,4 milliard d'habitants n'ont pas accès à l'énergie moderne et que selon les Nations Unies, près de 600 millions de personnes vivent sans électricité, principalement sur le continent africain.

Les objectifs de l'organisation sont :

- ▶ Faire reconnaître l'accès à l'énergie comme un besoin essentiel de l'Homme;
- ▶ Organiser au niveau international l'accès à l'énergie et à l'eau;
- ▶ Mettre en place une gouvernance pour la sécurité énergétique et les approvisionnements en ressources fossiles respectueuses des peuples, de leur sous-sol et de leur environnement.



Thomas Mulcair, chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), a appelé à l'unité contre les conservateurs; il bénéficie d'ailleurs de l'appui du SCFP-National dû aux résolutions votées en congrès. Il promet, entre autres, d'établir une fiscalité juste, de privilégier les services publics dans les ententes commerciales et un salaire minimum pour les entreprises à charte fédérale.

Mario Beaulieu, chef du Bloc québécois, est venu prononcer un discours sur l'idée que la seule solution pour contrer les attaques antisyndicales de Stephen Harper est l'indépendance pure et simple du Québec.

Gabriel Nadeau-Dubois, ex-co-porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une Solidarité Syndicale étudiante (CLASSE), est venu nous parler de la mobilisation chez les jeunes et de leur implication dans les mouvements sociaux. Un jeune homme cohérent et allumé qui contribuera assurément à l'avancement du Québec.

Nous avons également démontré **notre appui au diffuseur public Radio-Canada**, ainsi qu'à nos consœurs et confrères de la station de Québec, pour leurs luttes contre les coupures du gouvernement conservateur dans une grande manifestation devant les bureaux de la société d'État à Québec.



Le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, le roi de la privatisation et de l'austérité, se trouvait à proximité de la manifestation pour une conférence. Nous sommes bien sûr allés le saluer, avec tous les moyens bruyants possibles, devant l'hôtel où il présentait sa vision des bons choix (selon lui) à un groupe de personnes à cravate.



Un gros congrès comme celui-là permet de se réunir et d'échanger avec les autres travailleurs. Des gens provenant de différents milieux et vivant des situations souvent fortes différentes des nôtres. Il ne faut cependant jamais oublier que tous les congressistes sont présents avec l'objectif de faire avancer notre société et de la rendre meilleure.

LA MOBILISATION



Dany Bolduc
Vice-président provincial
Région Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau

Ces derniers mois, le Québec a fait face à plusieurs manifestations sociales, communautaires, étudiantes, de travailleurs et très souvent tous ensemble dans un but commun : **CONTRE L'AUSTÉRITÉ**

Comme travailleurs d'Hydro-Québec, où nous situons-nous face à l'austérité? Comme vice-président provincial de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau, je peux affirmer que les travailleurs et membres de la région n'y voient qu'un impact minime; à peine **2 à 5 % ont répondu aux différentes mobilisations** régionales et provinciales. Que doit-ont en penser?

En 2015, tout le monde a une vie professionnelle, familiale et personnelle très remplie. Nous sommes **PRÉSENTEMENT** plus ou moins affectés personnellement par les différentes actions des gouvernements, mais devrions-nous voir plus loin et ouvrir notre vision au-delà de l'individualité qui nous aveugle? Croyons-nous à un monde plus juste, à un partage équitable de la richesse, à une justice sociale équilibrée pour nos aînés, nos enfants et pour nous-mêmes??? Je suis sûr que **OUI**.

Les mesures d'austérité des gouvernements vont nous atteindre de plein fouet et ça, soyez-en assurés! Nous faisons partie de la classe moyenne, celle qui est majoritairement touchée par toutes ces mesures. Ce n'est pas la classe des riches ou celle des grandes entreprises qui sont affectées, mais bien la nôtre. Pourquoi ne pas s'occuper de « **NOS vraies affaires** »? Si on ne le fait pas, ce sont les autres qui vont s'en charger et probablement pas de la façon que nous voudrions.....

Le Québec ne serait pas ce qu'il est présentement, avec ses législations du travail et sociales, si les travailleurs, les milieux communautaires et autres n'auraient pas effectué de pression par le passé et manifesté face aux divers gouvernements portés au pouvoir, la vision de société que ceux-ci voulaient pour le Québec. Si nous avons tout ça c'est parce que nous nous sommes occupés justement de nos affaires et nous n'avons pas laissé les élus et leurs amis mettre en place leur vision de société.

J'entends souvent les gens dire que même si nous manifestons, ça ne changera rien. Bien moi je dis : « qui ne risque rien n'a rien ». C'est nous qui mettons en place les élus; nous ne sommes pas à leur service mais bien eux qui le sont pour nous et ça, ils semblent très souvent l'oublier. Nous devons haut et fort leur rappeler. Nous devons également rester sur nos gardes car les stratégies malveillantes des gouvernements, dont la façon qu'elles ont de nous jeter de la poudre aux yeux avec la complicité de certains médias, nous enfoncent dans l'individualisme.

Nous sommes tous des personnes individuelles qui vivons dans une collectivité à petite et à grande échelle. **Individuellement**, vous vivez en collectivité familiale. **Socialement**, vous vivez dans une collectivité de voisinage. **Professionnellement**, vous vivez dans une collectivité de locaux avec des confrères et consœurs de travail.

La **MOBILISATION** est le fait que quelque chose présente un intérêt suffisant pour inciter une personne ou un groupe à agir alors :

ENSEMBLE OCCUPONS-NOUS DES VRAIES AFFAIRES!



ESPACE RÉSERVÉ À L'ENVOI POSTAL

ENVOI DE PUBLICATION CANADIENNE—contrat de vente no 2458764 CONVENTION DE LA POSTE PUBLICATION N° 40064011

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE MÉTIERS D'HYDRO-QUÉBEC
1010, rue De Liège Est, 3e étage, Montréal (Québec) H2P 1L2
514.387.1500 / 1.800.361.8526

CHOISISSEZ LA BONNE PLACE
POUR ASSURER VOTRE AUTO
ET VOTRE HABITATION

RABAIS EXCLUSIFS

OBTENEZ NOTRE
MEILLEUR PRIX >

SSQauto
Les valeurs à la bonne place

Assurances auto et habitation

Le **Syndicat des Employé-es de Métiers d'Hydro-Québec** possède une entente de partenariat avec SSQauto en matière d'assurances auto et habitation. En tant que membre de la **Section locale 1500**, vous bénéficiez de rabais de groupes avantageux et de privilèges distinctifs. **Pour plus de détails ou pour une soumission visitez le**

<http://www.ssqauto.com/groupe/scfp-local-1500>

Le *Journal Le 1500* est un bulletin d'information publié par le Syndicat des employé-es de métiers d'Hydro-Québec, Section locale 1500 du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ).

Ce bulletin est tiré à **7 822 copies** et est distribué gratuitement à tous les membres de la section locale 1500, SCFP-FTQ.

Président provincial : Richard Perreault
Secrétaire général : Sylvain Dubreuil
Responsable de l'information: Simon Marcil

Conception graphique, montage & traitement de textes : Mélanie Clément
Impression : Atelier Québécois offset 1998 inc.



La reproduction totale ou partielle des articles contenus dans le journal le 1500 est encouragée. Prière d'en indiquer la source.

DÉPÔT LÉGAL : BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC



Note : la forme masculine utilisée dans ce journal désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

Fiers de notre passé
MAÎTRES DE NOTRE AVENIR